



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIMINES**

**Nombre de conseillers :**

**En exercice**     **18**  
**Présents**       **13**  
**Votants**         **13**

L'an deux mil vingt quatre

Le 10 septembre à 20 Heures

Le Conseil municipal de la commune de VIMINES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Wolff, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 3 septembre 2024

**Présents :** Corine Wolff, Myriam Mitais, Cyrielle Frison, Jean-François Vellard, Dominique Sellem, Mathilde Jasserand, Sandrine Berlioz, Armelle Benoit, Jean-Christophe Denarie, Sébastien Bleuse, Nicolas Champrond, Nelly Plassat, Céline Prunier-Bourgeois

**Absents :** Gérard Guggiari, Jean-Philippe Quidoz, Marie-Noëlle Coux, Gaëlle Bernard-Peyre, Gabriel Buffle

**Secrétaire :** Jean-François Vellard

Le procès-verbal du 25 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

**Délibération n°2024-46 : Décisions modificatives n°03**

Corine Wolff, Maire, expose que des décisions modificatives sont présentées ce soir dans le cadre des opérations finalisées en 2024 et reportées. Le dossier du Pont du Creux est basculé en 2025, dans l'attente d'éléments complémentaires à fournir au Cerema dans le cadre du dossier de subvention.

Il est proposé d'affecter le solde des opérations sur l'opération Voirie afin d'avancer le programme routier.

Jean-François Vellard, Adjoint au Maire, explique que le Cerema a demandé des investigations complémentaires sur les ancrages et la présence d'amiante et HAP dans les enrobés et plomb dans les peintures.

Les travaux du Pont du Creux sont prévus pour le mois de juin 2025.

En parallèle, Corine Wolff, Maire, expose qu'un diagnostic a été fait sur l'ensemble des ponts de la commune avec des carnets de santé de l'ensemble de nos ouvrages avec les travaux d'entretien à prévoir.

Jean-François Vellard, Adjoint au Maire, explique que l'installation d'un portique est prévue sur le pont des Berlioz afin de limiter les infractions à la limitation de tonnage.

Sur l'opération Voirie, la Commission Aménagement du Territoire a validé une programmation supplémentaire sur les voiries communales.

**Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0**

**Délibération n°2024-47 : Etat d'assiette des coupes 2025**

Corine Wolff, Maire, expose qu'il est proposé au conseil municipal d'approuver l'état d'assiette des coupes pour l'année 2025, sur la base de la proposition de l'ONF.

Sébastien Bleuse, conseiller municipal délégué, est le correspondant auprès de l'ONF sur la thématique. L'état présenté concerne uniquement les forestiers.

En cas de coupe d'affouage auprès des particuliers, une délibération complémentaire sera présentée.

**Pour : 12 - Abstention : 1 - Contre : 0**

### **Délibération n°2024-48 : Classement au titre des monuments historiques de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption**

Jean-François Vellard, Adjoint au Maire, expose qu'il est nécessaire de délibérer sur la potentialité de classer monument historique la statue.

A l'époque, il y aurait eu deux chapelles dont une consacrée à Saint Théodule.

Cela permettra de protéger cette statue d'éventuelle vente, afin de préserver le patrimoine.

La statue est en bois, reconnue d'une facture exceptionnelle, particulièrement ancienne et assez rare. Cela est l'occasion de le valoriser avec une possibilité de restauration par une société spécialisée par les grands musées, si le projet est retenu au concours présenté avec une décision rendue au mois d'octobre 2024.

**Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0**

### **Délibération n°2024-49 : Autorisation de signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine**

Corine Wolff, Maire, explique qu'il est proposé, par le biais de cette convention, d'abonder sur la collecte avec pour chaque euro collecté un euro versé, à concurrence de 5000 €

La collecte est actuellement à 8700 € dont du mécénat et des donateurs.

Corine Wolff, Maire, expose que Jean-François Vellard, Adjoint au Maire, et Dominique Sellem, conseillère municipale, travaillent sur les Journées du Patrimoine pour exposer des statues, des objets de culte, des vêtements liturgiques. Cela raconte l'histoire de la paroisse et de la commune. Des membres de la paroisse se sont associés à ce travail de recherche, qui préparent collectivement avec la mairie, pour organiser des journées portes ouvertes avec des panneaux.

Cela permettra de communiquer sur l'histoire de la construction de l'église, de ces trésors disparus. Les dates seront les 21 et 22 septembre prochains.

Jean-François Vellard, Adjoint au Maire, explique qu'il est proposé sur le prochain numéro d'Églises de Savoie de communiquer sur le projet de la commune.

**Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0**

### **Délibération n°2024-50 : Subventions aux associations – Année 2024**

Nelly Plassat, conseillère municipale, expose que, dans le règlement, ne sont pas précisées les modalités de subvention aux associations extérieures.

La commune versait 350 euros jusqu'à maintenant ; cette année, une demande de subvention a été faite par l'association pour un montant de 400 euros.

Myriam Mitais, Adjointe au Maire, expose que l'association Dix Communes solidaires, regroupant des bénévoles vimenais, ont créé des puits, un dispensaire, une école, une salle pour permettre l'accès aux femmes à l'éducation au Burkina Faso.

Chaque année, un marché solidaire est organisé à Cognin.

Sur l'année dernière, ils ont eu 8289 € de subventions dans leur bilan financier.

L'ADPEP vient en aide aux familles du groupe scolaire aux bas revenus pour les factures du restaurant scolaire et les sorties scolaires.

Il est validé les montants de 259 euros pour l'ADPEP et 400 euros pour Dix Communes solidaires.

**Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0**

### **Délibération n°2024-51 : Autorisation de signature de la convention de mise à disposition d'un local à l'ACCA**

Suite aux remarques de Sandrine Berlioz, conseillère municipale, il est proposé de modifier les articles 2 et 6.

**Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0**

## Questions diverses :

- **Convention Chats libres : présentation des modalités de la convention**

Le conseil municipal ne donne pas suite au projet de convention, car cela n'est pas adapté au territoire, et les montants proposés sont trop élevés.

- **Zygomatic 2025 :**

Cyrielle Frison, Adjointe au Maire, expose que la nouvelle formule ouverte aux services a été appréciée.

Myriam Mitais, Adjointe au Maire, précise que l'association Le Signal y participe également.

Sur le prorata, il y a plus de 50% des participants vimenais.

Corine Wolff, Maire, expose que les budgets ne sont pas extensibles : dans le cadre du partenariat avec l'église, une prestation d'un concert aurait un coût à prévoir.

Myriam Mitais, Adjointe au Maire, expose que l'association Instinct'taf propose des spectacles hors Zygomatic.

Dominique Sellem, conseillère municipale, a pris des renseignements pour Gautier Capuçon, et va contacter pour un projet de concert.

Myriam Mitais, Adjointe au maire, expose qu'un concert aura lieu dans l'église pour le Téléthon par le Café associatif.

- **Atlas de la biodiversité communale**

Gaëlle Bernard-Peyre, conseillère municipale, a travaillé sur la thématique de la biodiversité communale avec le Parc de Chartreuse.

Ce projet serait très intéressant auprès des enseignants.

Il faut des référents mairie pour travailler avec le Parc, ce qui demande une constance de suivi avec le Parc, et il faudrait une personne pour l'accompagner.

Cela vient répondre aux objectifs de la Charte.

Il y aurait 10 à 15 communes volontaires, avec un appel à projets.

La commune doit se prononcer pour le 15 septembre.

Cela pourrait être transmis aux habitants et aux nouveaux arrivants, afin de créer un lien au sein de la commune.

Il faudrait choisir 4 thèmes dans ce cadre, avec une coordination par le Parc de Chartreuse.

Cela représenterait une réunion par mois, avec la possibilité d'être accompagné par un service civique.

La commission a fléché les milieux humides, les milieux forestiers, les bâtis et la flore.

Il y aurait un coût de 1500 euros par an sur 3 ans, pour la commune.

Gaëlle Bernard-Peyre, conseillère municipale, trouve que cela est intéressant car cela peut permettre de créer du lien et de mieux connaître son territoire.

Cyrielle Frison, Adjointe au Maire, expose que, chaque année, l'école travaille avec M. Hausard pour travailler sur l'environnement de la commune avec les enfants.

Nelly Plassat, conseillère municipale, se propose d'accompagner Gaëlle Bernard-Peyre sur ce projet. Les conseillers municipaux proposent d'aider en parallèle en fonction des thématiques.